

## PROGRAMME DE FORMATION

**Date :**  
**17 novembre 2023**

**Durée : 8 heures**

**Lieu :**  
**Hôtel Globe et Cecil LYON**

**Tarif : voir bulletin d'inscription**

**Public concerné :**  
Perfusionnistes  
confirmés ou apprenants  
Médecins pratiquant la  
CEC

**Intervenants**  
Perfusionniste formateur  
Ingénieur biomédical

**Formation exclusive  
SFACCEC**



### Objectifs :

- Approche ingénierie sur matériel de CEC
- Connaissance des différentes techniques et matériels contre l'embolie aérienne per CEC
- Maîtrise des différents éléments de sécurité dans leur usage
- Connaître les recommandations en vigueur en matière de sécurité en CEC
- Apporter une réflexion sur la mise en place des mesures correctives ou actions

### Au cœur de la formation :

- Evaluation des connaissances pré et post sujets traités
- Éléments de sécurité des dispositifs de Circulation Extra Corporelle : mobiliser ses connaissances théoriques afin de comprendre les enjeux de la sécurité en CEC
- Maîtrise des manipulations de mise en route et d'annihilation d'asservissement et de dé-asservissement
- Raisonnement et réflexivité sur les causes des déclenchements : analyse et interprétation des alarmes des appareils de CEC
- Mise en œuvre des actions adaptées : réagir face à une alarme
- Se mettre en situation lors d'ateliers procéduraux

### Moyens Pédagogiques :

- Cours
- Ateliers de pratique : procéduraux et d'échanges d'expérience
- Manipulation de matériels médicaux, y compris la découverte des nouveautés proposées par l'industrie.





# PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

## SECURITE ET CEC

LYON – 17 novembre 2023

---

8h15 : Accueil des participants

---

08h30 : Début de la session

08h45 : Quizz sur la Sécurité en CEC (1)

09h00 à 10h15 : Approche ingénierie sur le matériel CEC *en partenariat avec LivaNova*

Comprendre le fonctionnement des différents outils sécuritaires, et appréhender les limites d'utilisation.

10h15 à 10h45 : Pause-café

10h45 à 12h00 : Eléments de sécurité : usages et applications

- Détecteurs de niveau et de bulles
- Capteurs de pression
- Filtres artériels intégrés
- Clamp artériel électrique

---

12h00 à 13h00 : Pause déjeuner à l'hôtel Globe et Cecil

---

13h00 à 16h45 : ATELIERS PRATIQUES *en partenariat avec LivaNova*

La durée de chaque atelier sera d'environ 45 minutes (3 groupes de participants)

- Retours d'expériences d'évènements indésirables : de l'astuce, jusqu'à la procédure
- Systèmes de purge et piège à bulles en mini-CEC
- Eléments de sécurité : déclenchements, manœuvres, check List de contrôle, de la théorie à la pratique

16h45 à 17h00 : Quizz sur la Sécurité en CEC (2)

---

NB : Le timing de la journée peut être modifié en fonction d'aspects logistiques et techniques.

# Conditions GÉNÉRALES de VENTE

## INSCRIPTION / CONVOCATION

- Inscription individuelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription daté, signé, accompagné des frais d'inscription à l'ordre de SFACCEC. Dès réception, nous vous retournerons une facture acquittée. Une attestation individuelle de formation sera remise, à l'issue de la formation, à chaque participant ayant effectivement suivi l'intégralité du programme pédagogique.
- Inscription dans le cadre d'une convention de formation professionnelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription signé par votre employeur ou le responsable formation de votre établissement. Dès réception, nous vous adresserons une convention de formation par mail à nous retourner signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'entreprise du participant de :
  - faire la demande de prise en charge avant la formation
  - d'indiquer sur la convention de formation l'établissement à facturer, en précisant sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la SFACCEC avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'établissement du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'établissement du participant. Dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui est la sienne (absences, abandons), le coût de l'ensemble de la formation reste dû par l'établissement du participant. À l'issue de la formation, l'attestation de présence, la feuille d'émargement et la facture seront envoyées à l'établissement (et/ou à l'organisme financeur).
- Au plus tard 15 jours avant le début de la formation, nous vous adresserons la convocation précisant : le titre du stage, les dates, horaires et lieu, le plan d'accès et si besoin les coordonnées d'hôtels.
- Le nombre de places étant limité, les candidatures sont prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.
- Date limite d'inscription 31 octobre 2023.

## TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix toutes taxes comprises par participant est indiqué sur le programme de chaque stage inter-entreprise. Ce prix est forfaitaire et comprend l'ensemble de la prestation pédagogique, les documents et supports remis aux stagiaires, ainsi que le petit déjeuner et le déjeuner de la journée du 17 novembre 2023.

La SFACCEC est validée sur la plateforme QUALIOP. Nos formations pourront ainsi être prises en charge par votre OPCO. Il appartient à votre établissement de s'assurer de l'imputabilité du stage et de faire la démarche de prise en charge auprès de son OPCO.

## CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le participant doit être confirmée par écrit. Un accusé de réception sera adressé au trésorier de la SFACCEC. Une annulation tardive par l'établissement demandeur ou par un particulier donnera lieu à la facturation suivante :

- Pour toute annulation intervenant dans les 20 jours précédant la session : 50 % du montant de la formation.
- Pour toute annulation intervenant dans les 8 jours précédant la session : 100 % du coût de la formation (ce coût ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur à la formation professionnelle). Toutefois, la SFACCEC offre la possibilité à l'établissement, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique.
- Modification du calendrier ou annulation d'une session par la SFACCEC. En cas de force majeure ou dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, la SFACCEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier. Le stagiaire sera alors prévenu et se verra proposer de reporter son inscription sur une session ultérieure. Dans le cas d'une annulation sans report, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Est précisé que les coûts pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement.

# Conditions GÉNÉRALES de VENTE

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Le règlement du prix de la formation, en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'établissement, le nom du participant, comptant et sans escompte, est effectué : - par chèque à l'ordre de la SFACCEC - par virement direct à l'ordre de : Crédit Mutuel, Compte SFACCEC, 176 Avenue de Général de Gaulle - 54380 Dieulouard-Banque 10278 - N° de compte 00020813701 - Clé : 81 - IBAN : FR76 1027 8050 0600 0208 1370 181 - BIC : CMCIFR2A

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

## ORGANISATION DES STAGES

- Horaires : l'accueil des participants se fait autour d'un petit-déjeuner d'accueil. Nos formations débutent à 8h30h jusqu'à 17h; le dernier jour, les horaires peuvent être aménagés pour permettre aux stagiaires qui doivent prendre le train ou l'avion d'être dans les temps.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations contenues dans le bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques ainsi que la newsletter de la SFACCEC vous informant de notre programme de formation. Toutes ces données sont utilisées par la SFACCEC pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.

## CONFIDENTIALITÉ ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans autorisation préalable de la SFACCEC.

**La feuille d'émargement** : matin et après-midi, vous signez une feuille d'émargement, qui atteste de votre présence. Cette feuille sera adressée à votre établissement en fin de session.

**Le support pédagogique** : des documents pédagogiques vous sont éventuellement distribués. Pour certaines formations, vous recevez un document théorique entre 1 mois et 15 jours avant la session. Évaluation de la formation : une attestation de présence vous est délivrée dès la fin du stage. Le dernier jour, vous remplissez un questionnaire de satisfaction du stage. Il nous permet de connaître votre avis et d'améliorer sans cesse nos formations. Conformément aux recommandations validées par la HAS, la SFACCEC a mis en place un dispositif d'évaluation des activités de formation : le modèle de Kirkpatrick (3 niveaux d'impact d'une formation sur les participants).

 **Bulletin d'INSCRIPTION**  
jusqu'au 31 octobre 2023

**A retourner par courrier ou mail**  
SFACCEC  
176 avenue du Général de Gaulle  
54380 Dieulouard  
Mail : [secretariat@sfaccecc.fr](mailto:secretariat@sfaccecc.fr)

Tarifs session : SECURITE ET CEC (1)	Date : 17 Novembre 2023		Lieu : LYON
Description inscription	PU HT	TVA	PU TTC
Inscription individuelle – adhérent SFACCEC (*)	300 €	20%	360 €
Inscription individuelle – adhésion SFACCEC comprise (*)	340 €	20%	400 €

La Journée de Formation SFACCEC (JFS) est créée pour les perfusionnistes français adhérents et non adhérents SFACCEC, ainsi que les perfusionnistes qui travaillent hors de nos frontières. Le nombre de places d'hébergements est limité à 30. Elles sont destinées aux participants n'habitant pas sur Lyon et ses environs.

\* Nous vous demandons de privilégier les demandes d'inscription auprès du service de formation continue de votre établissement hospitalier. Un justificatif de refus de la prise en charge par votre service de formation vous sera demandé pour vous permettre de bénéficier d'une inscription individuelle.

Inscription individuelle :			Mme <input type="checkbox"/>	Mr <input type="checkbox"/>
<b>Coordonnées du bénéficiaire</b>				
Nom :	Prénom :	Fonction :		
Nom établissement hospitalier et adresse :				
Code postal :		Ville :		
Téléphone :		Email :		

Fait le :

Signature

Ce bulletin doit être daté, signé et accompagné, si l'inscription se fait à titre individuel, du règlement des frais de formation. Une facture acquittée tenant lieu de convention vous sera adressée dès réception. Chèque à l'ordre de la SFACCEC. La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

Tarif session : SECURITE ET CEC (1)	Date : 17 Novembre 2023		Lieu : LYON
Description inscription	PU HT	TVA	PU TTC
Inscription convention de formation professionnelle	400 €	20%	480 €

**Inscription convention de formation professionnelle  
(à remplir par Service Formation Continue)**

*Merci de renseigner les items de votre établissement hospitalier ci-dessous et les coordonnées de l'agent que vous souhaitez prendre en charge. Une convention de formation vous sera adressée en retour.*

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Nom du responsable de formation :

Email :

Téléphone :

Nom du participant :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction :

Email :

N° RPPS :

SFACCEC : Organisme de Formation certifié QUALIOP1  
N° de SIRET : 90144681500010 - N° déclaration d'activité : 11941134194 – Certificat n° : FR080362-1

Fait le :

Signature et cachet de l'établissement

Ce bulletin doit être daté, signé. La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.